

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL DE LA FLLASH du 3/12/2015

Stéphane HIRSCHI, Directeur de la FLLASH ouvre la séance à 14h15.
Il accueille M. Jean Pierre ROUZE Vice Président Finances de l'UVHC.

1- Présentation du Budget Initial de l'UVHC 2016

Comme à l'accoutumé à ce moment de l'année et avant de débiter concrètement le conseil de la FLLASH, M. le Vice Président Finances vient présenter les grandes lignes du budget initial de l'UVHC au sein duquel s'inscrit évidemment celui de la FLLASH.

Il rappelle le contexte national:

+ 165 millions d'€ (M€) en 2016 pour l'enseignement supérieur.

Augmentation en trompe l'œil puisque:

+ 60 000 étudiants, coût = 100 M€

+ 1000 postes, coût = 65 M€

Un budget recherche stable.

Pour l'établissement:

Les contraintes :

L'état impose une réserve de précaution de 0.5million d'€ à laquelle il faut ajouter la pression de la masse salariale qui n'est pas supportée en totalité par l'Etat.

L'Etat ne donne plus de dotation en investissement depuis 2013.

L'UVHC doit supporter l'ensemble de ces charges.

Le BI UVHC en quelques chiffres :

La dotation Etat s'élève à 81.5 M€.

La masse salariale représente 77.5 M€

Les formations : 3.09M€

La recherche 1M€

Les marges de manœuvre :

Quelques marges de manœuvre ont pu être dégagées pour 2016 grâce à la maîtrise depuis quelques années de la masse salariale.

Il y aura donc une campagne d'emplois en 2016 (10 postes gelés / 30 seront dégelés) et des crédits ont été dégagés pour des appels à projets de composantes (0.8M€).

Les objectifs pour 2016 sont:

Développer les ressources propres et maîtriser à la fois les développements patrimoniaux et le fonctionnement.

Pour information: la contribution d'équilibre de l'UVHC s'élève à 73% du budget de la FLLASH.

Le budget de la FLLASH 2016 est évalué à 8.6M€ (coût complet).

M. ROUZE répond à quelques questions.

M. HIRSCHI remercie le Vice Président finances pour cette intervention.

Après cette intervention le conseil de la FLLASH peut réellement débiter (le Quorum est atteint).

2- Approbation du relevé de conclusions du conseil du 22/06/2015.

Le relevé de conclusions, après quelques corrections, est approuvé à l'unanimité.

3- Présentation du Budget initial de la FLLASH 2016.

M. Eric DERUY présente ce BI 2016 en s'appuyant sur un document envoyé à l'ensemble des conseillers.

Le BI 2016 en quelques chiffres:

Montant BI 2016 : 569 200€ (484 000€ en 2015)

Recettes: 119 000€ (+ 8000€/2015)

Dépenses Investissement et fonctionnement: 127 700€ (72 290€ en 2015), évolution due aux dotations complémentaires acquises sur appels à projets et aux dépenses supplémentaires dues à l'expansion de la plateforme des langues.

Dépenses de masse salariale: 341 500€ (311 710€ en 2015), évolution due à l'évolution des dépenses de la plateforme des langues.

Le directeur ainsi qu'E.Deruy apportent des précisions suite aux questions posées par les conseillers.

Le budget initial 2016 est approuvé à l'unanimité.

4- Subventions

L'Asso FLLASH présente ses projets pour 2016.

Jean Baptiste Vandebossche, Président de l'AssoFlash, présente un bilan de l'activité ainsi que les ambitions de l'association pour 2016: davantage d'adhérents (+ 100), création d'une nouvelle dynamique, relooking des locaux, création d'un « Bal de promo », participations renouvelées à : JPO, Semaine de la culture, Journée Humanité(s)....

L'ensemble des subventions demandées pour 2016 s'élèvent à 1300€.

Ces demandes sont approuvées à l'unanimité.

5- Les Tarifs DUFLE 2015 et 2016

Mme LAGAE présente ces tarifs à l'ensemble des conseillers en s'appuyant sur un document envoyé à l'ensemble des conseillers.

Ces tarifs sont approuvés à l'unanimité.

6- Modalités d'examens 2015 2016.

M. HIRSCHI rappelle à l'ensemble des conseillers les règles à appliquer.

Il insiste sur le rôle essentiel des Directeurs de filières. Ils sont les garants du respect des règles et doivent arbitrer si nécessaire.

Les Secrétaires pédagogiques ne peuvent en aucun cas accepter d'y déroger sauf sur présentation exceptionnelle d'un écrit signé du directeur.

La transmission des notes :

Les notes doivent être communiquées au fur et à mesure afin que l'étudiant aborde la note B sereinement.

La note B est cruciale, l'enseignant doit bien la peser avant de la mettre.

La note "B" représente 50% de la note finale car elle est jugée comme note de rattrapage.

Fin de la défaillance :

Il n'y a plus de défaillance avec ce dispositif. La note "0" remplace cette défaillance.

Ce système a été pensé afin d'éviter des sessions de rattrapages devenues inutiles où peu d'étudiants se présentaient.

Il faut que les anciens étudiants s'approprient ce nouveau système, car pour les nouveaux cela se passe plutôt très bien.

L'ensemble des conseillers a convenu, à l'unanimité, de faire un point sur ces nouvelles modalités lors du prochain conseil après la clôture du semestre impair.

7- Responsabilités pédagogiques, présidences et compositions de jurys 2015/2016.

Les documents proposés aux conseillers sont examinés. Quelques remarques sur la forme permettront de modifier le document.

Il a été décidé qu'il y aurait une présidence et une composition de jurys unique pour le domaine humanités.

L'ensemble des modifications est approuvé à l'unanimité.

8- Calendrier Pédagogiques Licences Masters :

La méthode appliquée pour l'évaluation des stages des LEA sera appliquée à la Licence Arts.

1. L'obtention du diplôme est soumise à la réalisation d'un stage pendant le cursus licence.
2. La note 10 sera affectée à tous les étudiants lors de la tenue du Jury de 1^{ère} session.
3. La note correspondant à l'évaluation réelle du stage sera comptabilisée pour la session 2.

Cette modification est approuvée à l'unanimité.

9- Conventions :

Catherine CHOMARAT présente le partenariat qui sera signé dans les prochaines semaines, entre l'UVHC /FLLASH – la ville de Valenciennes et la Société PPG.

En quelques mots :

Le projet « Paysages Plastiques / Plastics Landscape » correspond à un festival de deux jours dont l'objectif, culturel et festif, est de changer le regard des habitants de Valenciennes sur leurs cadres de vie. Par l'art, il vise à sensibiliser les jeunes et le grand public aux principes du développement durable. La Fondation Colorful Communities qui émane de PPG Industries et la Ville de Valenciennes ont décidé de soutenir la réalisation de ce festival.

Dans le cadre du protocole d'accord de coopération signé le 19 septembre 2014, la Ville de Valenciennes s'est engagée auprès de l'UVHC, de s'associer sur un ensemble d'actions, de projets ou de manifestations qui associe le monde étudiant et enseignant à participer à la vie citoyenne culturelle et durable de la Ville de Valenciennes.

10- Fermetures de la FLLASH 2015/2016 :

Il est laissé la possibilité aux composantes de fermer leurs locaux lors des semaines de pauses pédagogiques de février et d'avril 2016 (Vote COFVU).

Le conseil de la FLLASH statue favorablement sur cette opportunité. Toutefois si des contraintes particulières voyaient le jour lors de ces semaines, les locaux resteraient évidemment ouverts.

Vote à l'unanimité.

11- Informations du directeur :

M HIRSCHI fait part aux conseillers du recrutement de 3 enseignants chercheurs, et d'un enseignant de second degré pour la plateforme des langues en 2016.

La salle 115 ne sera plus affectée pour les cours à partir de la reprise de janvier 2016. Cette salle accueillera l'ICU et les PUV. Leurs anciens bureaux seront affectés au SAFCO.

M HIRSCHI a demandé à la Présidence qu'une des salles voisines de la 115 soit scindée en 2 afin de palier, à minima, la perte de cette salle.

M. HIRSCHI clôture ce conseil marathon et remercie l'ensemble des membres pour leur participation active.

Etaient présents :

Collège A : F. ATTAL – C. CHOMARAT - J.C. HERBIN – S. HIRSCHI – V. LAGAE

Collège B : J. HEUDE – E. PANIER - C. PETILLON – V. RICHARDOT – P. USEILLE

Collège BIATSS : M. POULAIN

Collège Usagers : S. MUSY – JB VANDENBOSSCHE

*Invités : E. DERUY – D. FABE – M. NICOLAS – T. PFIRSCH -
M. RAUTURIER (représentant F. TRUFFERT) –
J.P. ROUZE (représentant M. OURAK, Président de l'UVHC).*

Ont donné pouvoir :

Collège A : V. VIVES à S. HIRSCHI

Collège B : M. SFORZIN à V. RICHARDOT

